

Compte rendu CFDT-VNF du CSAL du 29 juin 2026

À la suite de la déclaration préalable de la CFDT-VNF, la direction a confirmé que cette première phase vise uniquement à permettre le prépositionnement des agents concernés par les trois premières écluses intégrées au PCC. Elle estime qu'il est encore trop tôt pour présenter l'organisation définitive.

Pour la CFDT-VNF, de nombreuses questions restent pourtant en attente de réponses concrètes, notamment concernant :

- Les conditions de travail futures ;
- Les modalités de mobilité ;
- L'organisation du travail à terme ;
- Les impacts sur les agents.

La CFDT-VNF à demander que chaque étape soit présentée avec toutes les garanties nécessaires avant toute mise en œuvre.

Ensuite, la CFDT-VNF est revenue sur le refus opposé à un agent souhaitant muter selon le dispositif de repositionnement.

La direction a expliqué que cette décision était liée à des contraintes organisationnelles et aux adaptations nécessaires sur le poste demandé.

La CFDT-VNF a toutefois rappelé que le courrier adressé à l'agent justifiait ce refus uniquement par une ancienneté inférieure à deux ans sur son poste, ce qui ne correspond pas aux explications données en séance.

Face à cette contradiction, la direction s'est engagée à revoir le courrier si celui-ci ne reflète pas la réalité des motifs évoqués, ainsi que le respect de la LDG (Ligne de gestion)

❖ Point téléconduite pour avis

La direction a présenté l'état d'avancement du projet :

- Les prépositionnements sont terminés ;
- Les recrutements complémentaires sont en cours ;
- Le calendrier reste inchangé.

La CFDT-VNF a demandé que soit communiquée la méthode de calcul des simulations financières remises aux agents. Notre objectif est simple : permettre aux agents de vérifier les montants annoncés et s'assurer que les spécificités locales (Moselle et Alsace, notamment les jours fériés supplémentaires) ont bien été intégrées.

La direction s'est engagée à présenter cette méthode de calcul lors d'un prochain échange.

La CFDT-VNF a de nouveau alerté sur les conséquences du travail en horaires décalés et sur la charge mentale des futurs opérateurs.

La direction a indiqué :

- Qu'un médecin du travail interviendra lors d'une prochaine CSSCT ;
- Qu'un opérateur ne pilotera jamais plus de deux bassinées ;
- Que des solutions de remplacement sont prévues en cas d'absence.

La CFDT-VNF a interrogé la direction sur la charge de travail des chefs de salle pendant la période transitoire.

La **direction** indique que :

- La première année servira essentiellement à monter en compétence ;
- Les formations seront renforcées ;
- Les chefs de salle accompagneront progressivement les opérateurs.

La CFDT-VNF restera attentif à la réalité de cette organisation sur le terrain.

La CFDT-VNF a dénoncé les conditions de déplacement imposées lors des formations à Béthune. Des allers-retours dans la journée représentent plusieurs centaines de kilomètres et augmentent fortement les risques routiers ainsi que la fatigue des agents.

La CFDT-VNF a demandé que les prochaines formations prévoient systématiquement une arrivée la veille.

La direction a reconnu ne pas avoir eu connaissance de cette organisation et s'est engagée à revoir ce point.

La **direction** souhaite sécuriser juridiquement le calendrier afin que tous les agents concernés puissent bénéficier :

- De la Prime de Restructuration de Service (PRS) ;
- Des mesures d'accompagnement prévues par le pacte social.

La CFDT-VNF restera attentive à ce qu'aucun agent ne soit exclu de ces dispositifs.

Avec les fortes chaleurs, **la CFDT-VNF** a attiré l'attention de la direction sur les températures très élevées constatées dans les locaux techniques, pouvant atteindre près de 50°C. Elle a demandé :

- La climatisation des locaux techniques ;
- Une anticipation des difficultés d'approvisionnement des pièces détachées ;
- Une prise en compte de la "dette grise" avant le déploiement complet du projet.

Pour **la CFDT-VNF**, protéger les équipements aujourd'hui permettra d'éviter de nombreuses pannes demain.

La CFDT-VNF a rappelé que le déploiement des nouveaux pupitres constitue une étape essentielle dans la préparation des agents au futur PCC. Elle a salué le travail remarquable réalisé par les équipes ayant assuré la mise en service des premiers équipements.

Résultat du vote :

CFDT-VNF : Abstention

FO : Contre

CGT : Contre

L'abstention de la **CFDT-VNF** traduit notre volonté de ne pas bloquer le projet tout en considérant que plusieurs garanties restent encore à obtenir avant les prochaines phases.

❖ **Évolution du règlement intérieur pour information**

La **direction** a présenté différentes mises à jour du règlement intérieur.

La **CFDT-VNF** a regretté que les modifications soient présentées en un seul bloc, sans possibilité de voter article par article.

La **CFDT-VNF** a demandé :

- Une clarification de certaines rédactions pouvant prêter à interprétation ;
- Que la responsabilité de rechercher un remplaçant ne puisse jamais être transférée à un agent en absence programmée
- Une meilleure précision concernant les astreintes.

La **CFDT-VNF** fera remonter ses désaccords au niveau national afin que ces dispositions puissent être revues.

❖ **Impacts énergétiques du dispositif « économies d'énergie » mis en place sur certains sites pour information**

Une cellule de veille nationale a été instituée afin de mieux coordonner les actions liées au dispositif « économies d'énergie », particulièrement dans le contexte des fortes chaleurs récurrentes. Cette cellule réunit quotidiennement les directions territoriales, les services des frais généraux et le siège, permettant un partage d'informations essentiel pour ajuster les mesures et répondre aux situations spécifiques rencontrées sur le terrain.

Cette coordination a largement contribué à compléter le plan « fortes chaleurs » déjà déployé, couvrant les besoins des agents en bureaux comme ceux travaillant en extérieur. Un retour d'expérience (RETEX) sera présenté lors d'un prochain Comité Social Santé et Conditions de Travail central (CSSCT), offrant une synthèse des actions engagées et une évaluation de leur efficacité. Parallèlement, au niveau territorial, un suivi rigoureux est maintenu au quotidien, avec un bilan prévu pour tirer des enseignements et faire évoluer les bonnes pratiques.

Il est clair que ni nos infrastructures ni notre organisation actuelle ne sont pleinement adaptées aux aléas induits par le changement climatique. Par conséquent, un travail est en cours pour améliorer les équipements, adapter le matériel et repenser l'organisation du travail. Ce programme s'inscrit dans une démarche ministérielle plus large visant à anticiper et atténuer les impacts du changement climatique, tant pour la protection des agents que pour la pérennité de nos activités.

Lors du RETEX, nous examinerons la nécessité de modifier le plan « fortes chaleurs », notamment en renforçant certaines consignes ou en instaurant des mesures plus ciblées, comme l'arrêt temporaire de certains chantiers lors des pics de chaleur. Il est indispensable de continuer à remonter les retours du terrain, tant des services que des bureaux, afin d'ajuster en continu nos pratiques.

Sur le volet des conditions matérielles des agents, **la CFDT-VNF** a soulevé la question des vêtements de travail actuellement utilisés, jugés trop chauds pour la période estivale, en particulier pour les agents de maintenance. Des alternatives existent avec des vêtements techniques plus légers et respirants, offrant une meilleure gestion de la chaleur tout en garantissant les exigences de sécurité. La direction a indiqué que ce sujet sera approfondi, avec une volonté d'expérimenter ces solutions sur le terrain. Un travail collaboratif avec les conseillers de prévention est envisagé pour capitaliser sur les expériences passées, à l'image de celles menées sur les exosquelettes, afin de faciliter un déploiement élargi si les résultats sont concluants.

❖ **Point d'avancement du projet de service SEMEH pour information.**

Concernant l'évolution structurelle et organisationnelle, le projet de service SEMEH fait l'objet d'une réflexion approfondie depuis plus d'un an et demi. Ce projet entend moderniser la gestion, la maintenance et la sécurité des infrastructures, en intégrant les défis liés à la transition écologique et énergétique, ainsi que la gestion fine des ressources hydrauliques. L'objectif est de structurer une organisation plus agile et transparente, calquée sur celle de la DIEE avec un organigramme simplifié comportant cinq unités et deux missions transversales.

Au niveau de la direction territoriale, la mise en perspective des rôles et des compétences à moyen terme vise à offrir aux collaborateurs une visibilité claire sur leur évolution professionnelle. Cette approche encourage le développement personnel et professionnel dans un cadre cohérent avec les objectifs stratégiques globaux. L'adaptation des fiches de poste intègre la nécessaire flexibilité pour que chacun puisse contribuer activement à la transformation continue des missions.

Des expérimentations concrètes, notamment la réduction des fuites d'eau pour diminuer les prélèvements sur le milieu naturel, témoignent de la volonté d'allier efficacité et respect de l'environnement, avec un engagement budgétaire significatif. Cette dynamique s'inscrit dans une vision proactive tournée vers l'avenir, consciente que l'immobilisme serait préjudiciable face aux mutations en cours.

❖ **Rattachement des conseillers de prévention au secrétariat général pour information**

Enfin, sur le plan de la prévention, le rattachement proposé des conseillers de prévention au secrétariat général fait l'objet de discussions dans le cadre du dialogue social. Ce changement vise à optimiser leur action tout en préservant leur proximité terrain grâce à un réseau d'assistants et correspondants locaux.

La direction souligne que cette organisation est conforme aux pratiques habituelles dans d'autres services, où la prévention est rattachée à une fonction support telle que la DRH ou le secrétariat général. La continuité des échanges avec le SEMEH et les acteurs territoriaux demeure une priorité afin d'éviter toute perte d'informations ou de réactivité.